

## **Réponses aux questions de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville**

Équipe Denis Coderre pour Ahuntsic-Cartierville

**Question 1 :** *Que proposez-vous en matière de protection du patrimoine bâti et paysager sur le territoire de l'arrondissement?*

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville bénéficie d'un patrimoine bâti et paysager exceptionnels. Des édifices historiques remarquables embellissent l'arrondissement et nous rappellent la riche histoire qui a façonné notre ville. De plus, les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville ont accès à plus de 80 parcs et jouissent d'une vue impeccable sur la rivière des Prairies. Plusieurs mesures ont été prises par notre administration en matière de protection du patrimoine au cours des dernières années. On peut notamment penser à la mise sur pied d'un comité de consultation local sur le patrimoine et la toponymie. L'arrondissement s'est aussi doté d'une réglementation sévère afin d'encadrer les projets de démolition, de construction et de restauration des bâtiments patrimoniaux. Il a également adopté une réserve foncière sur le terrain de la rue du Fort-Lorette afin d'empêcher un développement domiciliaire. Nous entendons continuer de mettre en oeuvre le plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies afin d'améliorer l'accessibilité à la rivière aux citoyens en plus de protéger et de stabiliser nos berges. Finalement, nous continuerons à investir massivement dans les parcs de notre arrondissement afin de préserver nos espaces verts et de permettre à la population d'en profiter pleinement.

**Question 2 :** *Quels sont vos projets afin de mettre en valeur les différents patrimoines de l'arrondissement?*

Nos projets pour mettre en valeur les différents patrimoines de l'arrondissement sont nombreux. Nous poursuivons le déploiement du Parcours Gouin en s'assurant d'avoir un affichage spécifique présentant les édifices d'intérêt tout au long du parcours. Nous planifions également redonner aux citoyens le terrain du Fort-Lorette et y aménager un centre d'interprétation accessible à tous. Nous travaillerons sur le développement d'un pôle culturel dans le Sault-au-Récollet tout en conservant le noyau commercial sur le site du vieux village. Une restauration patrimoniale est nécessaire sur le site des Moulins et pour la croix de chemin dans le district de Saint-Sulpice et il faut aussi prévoir l'aménagement du site de l'ancienne maison Berri. Nous mettrons en valeur la chapelle, qui est l'œuvre de Charles Daudelin, dans le futur complexe de la Maison du citoyen dans Cartierville. Nous voulons favoriser la promotion de l'histoire et de notre patrimoine avec des projets d'animation historique en collaboration avec les sociétés d'histoire de l'arrondissement. Finalement, en partenariat avec Héritage Montréal, nous désirons offrir des formations à l'intention des propriétaires pour les assister dans leurs projets de rénovation et de restauration.